



Faux certificat de concubinage en cours de divorce

Par **Pomme**, le **18/02/2008** à **13:00**

Il y a t'il un moyen pour une personne en instance de divorce (demandée par l'autre partie) de savoir si un certificat de concubinage a été fait par l'autre partie et la date de "début de vie commune" déclarée sur ce certificat ?...

Dans le cas d'une procédure de divorce qui ne serait pas à l'amiable, cette demande de vérification est-elle faite souvent (recommandé par l'avocat ?) ?...

Si la date de "début de vie commune" a été "anticipée", quel serait la peine encourue ?...